

PROTOCOLE DE BIOSÉCURITÉ

JOURNÉE CHAMPÊTRE – AGROTOUTISME – JOURNÉE DE DÉMONSTRATION

RESPONSABILITÉS :

La gestion de la biosécurité doit être adaptée à toutes les situations qui peuvent se présenter dans l'entreprise agricole. Le propriétaire ou le gestionnaire est responsable de s'assurer que les protocoles établis sont connus et respectés.

Ainsi, l'accueil à la ferme, lors d'événements spéciaux comme les journées champêtres, les activités d'agrotourisme, les journées de démonstration ou autres, exige une attention particulière, puisqu'il augmente les risques de contamination par un organisme nuisible. Afin de s'assurer de la collaboration des visiteurs, des formateurs, des employés de services, etc., il est important d'avoir un protocole écrit de biosécurité, adapté à la circulation et aux activités et de leur distribuer avant la tenue de l'événement.

POINTS À CONSIDÉRER DANS LE PROTOCOLE :

Zones de biosécurité

- Déterminer, selon l'évaluation des risques, les zones sur l'entreprise nécessitant une biosécurité élevée, nommées « Zone d'accès restreint » (ZAR) et celles qui nécessitent une biosécurité moins élevée, nommées « Zone d'accès contrôlé » (ZAC) et celles qui seront interdites aux visiteurs.
- Déterminer, pour chaque type de zones, les mesures de biosécurité à appliquer lors de l'événement. (ex. : ouvert au public ou non, nettoyage et/ou désinfection avant l'entrée, port de couvre-bottes obligatoire, port de survêtement jetable, nettoyage et/ou désinfection des équipements avant d'entrée, circulation interdite des véhicules, etc.).
- Afficher aux endroits appropriés, le type de zones que vous avez déterminé pour bien informer le public (bâtiments, serres, entrées, etc.).
- Aménager, à l'entrée des ZAC et ZAR, des zones réservées au nettoyage et à la désinfection, ainsi qu'à la distribution du matériel de biosécurité obligatoire. L'endroit choisi doit permettre un approvisionnement suffisant en eau et la collecte des eaux usées. Les eaux usées et les résidus qui résultent du nettoyage doivent être confinés et éliminés de façon à ne pas représenter de risque d'introduction ou de propagation de ravageurs.
- Aménager une zone de stationnement pour les visiteurs à l'extérieur des ZAC et des ZAR, loin des zones de productions et isolées des équipements et des véhicules agricoles. Au besoin, prévoir des navettes et offrir le transport pour les déplacements sur l'exploitation.



Circulation

- Établir la circulation dans un seul sens en partant des zones les moins à risque vers les plus à risque.
- Aménager l'accueil de manière que tous doivent s'y présenter pour l'inspection. Il est important de diriger tout visiteur vers une seule entrée contrôlée en installant des rubans, des pancartes, des barrières qui convergent ensuite vers la zone de nettoyage.

Protocoles :

Écrire deux protocoles distincts :

- modèle entreprise : destiné aux employés et responsables de la biosécurité;
- modèle visiteurs : destiné aux fournisseurs, formateurs, participants, etc.

Référence :

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA BIOSÉCURITÉ ET PROCÉDURES RECOMMANDÉES LORS DE LA TENUE D'UN ÉVÈNEMENT DE TYPE JOURNÉE CHAMPÊTRE À LA FERME, Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), juillet 2012.

PROTOCOLE DE BIOSÉCURITÉ (Modèle Entreprise)

Nom de l'évènement – Date
Nom de l'entreprise

1. Administration

1.1. Identification de l'établissement

Identification de l'entreprise et de la personne responsable du protocole
Signature du responsable du site lors de l'évènement

Nom de l'entreprise

Adresse

Ville (Québec) Code postal

Responsables :

Nom, responsable du protocole de biosécurité

Responsables du site lors de l'évènement :

Nom, responsable de la mise-en-œuvre du protocole de biosécurité

Signature

Date

1.2. Distribution du protocole

Inscrire le nom des personnes ou organismes qui recevront ce protocole, avec leur titre et leurs responsabilités dans l'application de la biosécurité.

Nom, titre

Entreprise ou organisme

Responsabilités

S'assurer que les participants, visiteurs, fournisseurs de services, formateurs et employés présents à l'évènement reçoivent le protocole avant leur arrivée.

Exemples de responsabilités :

Responsable de formation des employés présents à l'évènement.

Responsable de la mise en place du protocole de biosécurité.

Responsable de l'identification des Zones d'Accès Restreint (ZAR).

Responsable des équipements pour la désinfection et distribution des bottes de plastique.

Responsable de l'accueil.

Responsable de la désinfection et de la distribution du matériel de biosécurité (indiquer l'endroit).

Responsable de la désinfection des équipements amenés sur le site pour l'évènement.

Responsable de la distribution du protocole aux participants.

Responsable de la distribution du protocole aux formateurs et fournisseurs.

Préposé au stationnement des visiteurs.

2. Liste du matériel requis et liste de vérification

Inscrire la liste du matériel lié à la biosécurité requise et l'emplacement où doivent se retrouver ceux-ci.

Développer une liste de vérification pour le responsable de la biosécurité afin de s'assurer que tout est en place et fonctionne efficacement.

Exemple :

- Distribution du protocole « Modèle Entreprise » réalisée
 - Responsables de la biosécurité
 - Employés présents sur le site lors de la journée

- Distribution du protocole « Modèle Visiteurs » réalisée
 - Fournisseurs
 - Formateurs
 - Participants

- Zone d'accueil aménagée avec tout le matériel nécessaire
 - Accueil et zone de nettoyage***
 - 2 pulvérisateurs manuels remplis avec une dilution de désinfectant (*inscrire produit et concentration*)
 - 2 brosses pour les bottes
 - 2 bacs de récupération des eaux usées
 - 1 poubelle
 - 1 boîte de sacs verts
 - 2 distributeurs de désinfectant pour les mains
 - 1 table
 - 10 boîtes de bottes jetables
 - ZAR – Serre 1***
 - 10 boîtes de bottes jetables
 - 10 boîtes de gants jetables
 - 50 survêtements jetables
 - 1 poubelle
 - 1 boîte de sacs verts
 - ZAC – Bâtiment 1***
 - 1 table à l'entrée
 - 2 distributrices de désinfectant pour les mains

- Toutes les affiches sont installées
 - Accueil
 - Stationnement pour les visiteurs
 - ZAR – Serre 1
 - ZAC – Bâtiment 1 – Champ 1 – Stationnement 2
 - ZNA – Bâtiment 2-3 – Champ 2 – Serre 2-3

- Nettoyages obligatoires – Accueil et Bâtiment 1*
- Port des équipements de sécurité obligatoire – Accueil – Serre 1*
- Entrée et sortie*
- Sens de la circulation sur le site (flèche)*

- Circulation*
 - Les barrières (rubans ou autres) sont installées pour orienter la circulation*

- Registres*
 - Le registre de nettoyage et de désinfection des équipements, véhicules, machineries est installé dans la zone de nettoyage.*
 - 10 stylos*

3. Horaire de la journée et mesures de biosécurité

Inscrire l'horaire de la journée et le déroulement des activités en décrivant les mesures de biosécurité à prendre en compte en temps réels

Exemple :

Horaire et Mesures de biosécurité obligatoires

- 9h00 Arrivée**
Stationner votre véhicule dans la zone de stationnement réservée aux visiteurs.
Se présenter à l'accueil.
Se rendre dans la zone de nettoyage.
Procéder au nettoyage de vos mains et de vos chaussures, de l'équipement et du matériel introduit sur le site.
- 9h15 Visite de la serre (ZAR)**
Se présenter à la serre 2, située à l'arrière du bâtiment 1.
Dans le sas :
 - enfiler les couvre-bottes jetables;
 - enfiler un survêtement jetable;
 - mettre des gants jetables.**Sortie de la serre (ZAR)**
Dans le sas :
 - enlever le survêtement, les couvre-bottes et les gants jetables;
 - disposez-les dans la poubelle prévue à cet effet;
 - enfiler une nouvelle paire de couvre-bottes jetables.
- 10h00 Visite des parcelles d'essais (ZAC)**
Se présenter dans le champ 1, situé à l'arrière du bâtiment 1.
- 11h00 Formation sur les équipements agricoles (ZAC)**
Se présenter dans le stationnement 2.
- 12h00 Dîner sur place (ZAC)**
Se rendre dans le bâtiment 1.
Procéder aux nettoyages de vos mains à l'entrée du bâtiment.
- 13h00 Sortie du site**
Repasser par la zone de nettoyage.
Retirer les couvre-bottes et jeter dans la poubelle prévue.

En cas de pluie l'activité aura lieu dans le bâtiment 1.

N.B. : si vous quittez les lieux durant l'activité, la désinfection est à nouveau obligatoire pour revenir sur le site.

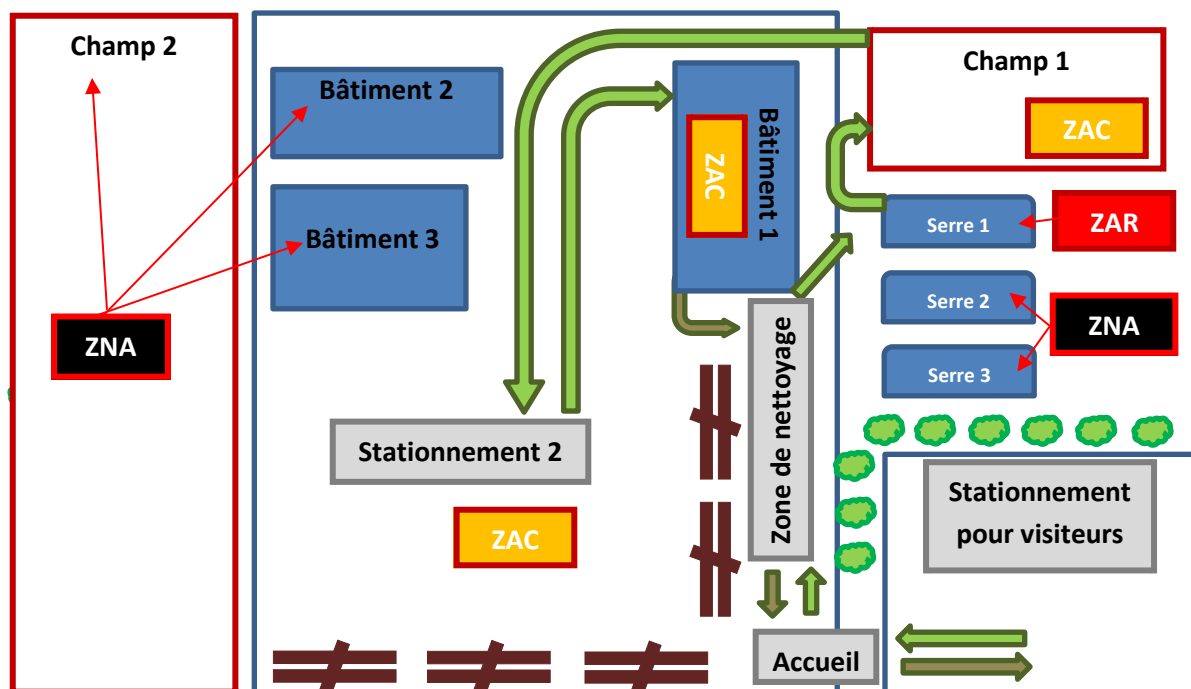
4. Plan de circulation

Fournir un plan du site en identifiant :

- les lieux (les bâtiments, les limites de la propriété, les champs, etc.) avec le type de zone pour chacun;
- les mesures de biosécurité à appliquer pour chaque type de zone;
- les entrées et les sorties contrôlées;
- les parcours et l'ordre des endroits à visiter selon l'horaire de la journée;
- les stationnements;
- les stations de nettoyage et/ou désinfection.

Exemple

- **Zone d'Accès Restreint (ZAR) = Serre 1**
 - Ouvert au public avec restriction de déplacement.
 - Enfiler des couvre-bottes, un survêtement et une paire de gants jetables, dans le sas, avant d'entrer.
 - Retirer les couvre-bottes, le survêtement et les gants jetables, dans le sas, avant de sortir et jeter dans la poubelle prévue à cet effet.
 - Enfiler une nouvelle paire de couvre-bottes jetables.
- **Zone d'Accès Contrôlé (ZAC) = Stationnement 2, Champ 1, Bâtiment 1**
 - Ouvert au public avec restriction de déplacement.
 - Enfiler des couvre-bottes jetables avant d'entrer.
 - Procéder au nettoyage de vos mains.
- **Zone d'Accès non autorisée = Bâtiment 2 et 3; tous les autres champs et serres**
 - Fermé au public.
 - Interdiction de circuler.
- **Zone de nettoyage = À côté de la zone d'Accueil**
 - Ouvert au public.
 - Inspection et nettoyage des mains et chaussures, équipements et matériels.



5. Lavage et désinfection

Inscrire toutes les mesures de biosécurité dans cette section.

Toute personne qui circule sur l'entreprise doit respecter les mesures suivantes :

- décrire la procédure de nettoyage et/ou de désinfection de tous les véhicules, machineries, équipements ou matériels provenant de l'extérieur de l'exploitation, qui doivent circuler dans une ZAC ou ZAR, avant l'entrée et/ou la sortie de ces zones;
- décrire la procédure de nettoyage et/ou de désinfection dans la zone de nettoyage (avant, pendant et après l'évènement) pour les visiteurs;
- décrire la procédure de nettoyage et/ou de désinfection pour les fournisseurs et/ou les formateurs (véhicules, équipements provenant de l'extérieur de l'entreprise, etc.) à l'entrée et/ou la sortie;
- préciser comment seront gérés les eaux usées et les débris;
- si un produit désinfectant est nécessaire, inscrire le nom de celui-ci, ainsi que la concentration qui doit être utilisée pour le pré-mélange;
- inscrire les noms des personnes et de l'organisation des responsables du nettoyage et/ou de la désinfection;
- inscrire les équipements de biosécurité nécessaires pour l'entrée et la sortie de chaque zone de biosécurité et le lieu où ceux-ci doivent se retrouver (pulvérisateur, brosse, distributeur de désinfectant pour les mains, poubelles, équipements jetables, etc.);
- tenir un registre de nettoyage et/ou désinfection;
- joindre des photos au document.

Exemples :

- *Utiliser le stationnement pour les visiteurs.*
- *Circuler dans les endroits autorisés seulement, selon le trajet prévu au plan de circulation.*
- *Respecter l'ordre de la visite.*
- *Respecter les mesures de biosécurité demandées sur place (nettoyage et port des équipements de biosécurité).*
- *Éviter de boire et de manger durant la visite, sauf à l'endroit prévu à cette fin (bâtiment 1).*

6. Affichage

Mettre un visuel des affiches utilisées lors de l'évènement.

Voici les affiches qui indiqueront les différentes zones sur le site :

Exemples :



PROTOCOLE DE BIOSÉCURITÉ (Modèle Visiteurs)

Nom de l'évènement – Date

1. Administratif

Identification de l'établissement

Identification de l'entreprise et de la personne responsable du protocole

Signature du responsable du site lors de l'évènement

Nom de l'entreprise

Adresse

Ville (Québec) Code postal

Responsables :

Nom, responsable du protocole de biosécurité

Responsables du site lors de l'évènement :

Nom, responsable de la mise-en-œuvre du protocole de biosécurité

2. Lavage et désinfection

Inscrire toutes les mesures de biosécurité dans cette section.

Toute personne qui circule sur l'entreprise doit respecter les mesures suivantes :

- *Inscrire ici*
- *Inscrire ici*

Exemples :

- *Utiliser le stationnement pour les visiteurs.*
- *Circuler dans les endroits autorisés seulement, selon le trajet prévu au plan de circulation.*
- *Respecter l'ordre de la visite.*
- *Respecter les mesures de biosécurité demandées sur place (nettoyage et port des équipements de biosécurité).*
- *Éviter de boire et de manger durant la visite, sauf à l'endroit prévu à cette fin (bâtiment 1).*

3. Affichage

Mettre un visuel des affiches utilisées lors de l'évènement.

Voici les affiches qui indiqueront les différentes zones sur le site :

Exemples :



4. Horaire de la journée et mesures de biosécurité

Inscrire l'horaire de la journée et le déroulement des activités en décrivant les mesures de biosécurité à prendre en compte en temps réels.

Exemple :

Horaire et Mesures de biosécurité obligatoires

- 9h00 Arrivée**
Stationner votre véhicule dans la zone de stationnement réservée aux visiteurs
Se présenter à l'accueil.
Se rendre dans la zone de nettoyage.
Procéder au nettoyage de vos mains et de vos chaussures, de l'équipement et du matériel introduit sur le site.
- 9h15 Visite de la serre (ZAR)**
Se présenter à la serre 2, située à l'arrière du bâtiment 1.
Dans le sas :
 - enfiler les couvre-bottes jetables;
 - enfiler un survêtement jetable;
 - mettre des gants jetables.**Sortie de la serre (ZAR)**
Dans le sas :
 - enlever le survêtement, les couvre-bottes et les gants jetables;
 - disposez-les dans la poubelle prévue à cet effet;
 - enfiler une nouvelle paire de couvre-bottes jetables.
- 10h00 Visite des parcelles d'essais (ZAC)**
Se présenter dans le champ 1, situé à l'arrière du bâtiment 1.
- 11h00 Formation sur les équipements agricoles (ZAC)**
Se présenter dans le stationnement 2.
- 12h00 Dîner sur place (ZAC)**
Se rendre dans le bâtiment 1.
Procéder aux nettoyages de vos mains à l'entrée du bâtiment.
- 13h00 Sortie du site**
Repasser par la zone de nettoyage.
Retirer les couvre-bottes et jeter dans la poubelle prévue.

En cas de pluie l'activité aura lieu dans le bâtiment 1.

N.B. : si vous quittez les lieux durant l'activité, la désinfection est à nouveau obligatoire pour revenir sur le site.

5. Plan de circulation

Fournir un plan du site en identifiant :

- les lieux (les bâtiments, les limites de la propriété, les champs, etc.) avec le type de zone pour chacun;
- les mesures de biosécurité à appliquer pour chaque type de zone;
- les entrées et les sorties contrôlées;
- les parcours et l'ordre des endroits à visiter selon l'horaire de la journée;
- les stationnements;
- les stations de nettoyage et/ou désinfection.

Exemple :

Zone d'Accès Restreint (ZAR) = Serre 1

- Ouvert au public avec restriction de déplacement.
- Enfiler des couvre-bottes, un survêtement et une paire de gants jetables, dans le sas, avant d'entrer.
- Retirer les couvre-bottes, le survêtement et les gants jetables, dans le sas, avant de sortir et jeter dans la poubelle prévue à cet effet.
- Enfiler une nouvelle paire de couvre-bottes jetables.

ZAR

Zone d'Accès Contrôlé (ZAC) = Stationnement 2, Champ 1, Bâtiment 1

- Ouvert au public avec restriction de déplacement.
- Enfiler des couvre-bottes jetables avant d'entrer.
- Procéder au nettoyage de vos mains.

ZAC

Zone d'Accès non autorisée = Bâtiment 2 et 3; tous les autres champs et serres

- Fermé au public.
- Interdiction de circuler.

ZNA

Zone de nettoyage = À côté de la zone d'Accueil

- Ouvert au public.
- Inspection et nettoyage des mains et chaussures, équipements et matériels.

Zone de nettoyage

